



L'intégration ESG¹: un choix financier et durable

Lors de la sélection des produits d'investissement, la gestion sous mandat de BNP Paribas Banque Privée prend explicitement en compte l'exclusion de certaines activités (politiques sectorielles détaillées sur le site Internet de BNP Paribas Banque Privée) et prend en compte, implicitement, les risques de durabilité via l'évaluation régulière du risque-rendement de chaque produit couvert.

Pour l'ensemble de son offre de produits et services, durables ou non, BNP Paribas Banque Privée déploie une notation de durabilité de son univers de sélection avec une méthodologie interne (voir méthodologie de notation durable en trèfle détaillée sur le site internet de BNP Paribas Banque Privée).

Cette méthodologie permet à la Gestion sous Mandat de BNP Paribas Banque Privée en tant qu'acteur des marchés financiers, d'évaluer le niveau des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance de ses investissements, car des risques de durabilité non gérés ou non atténués peuvent avoir un impact sur les rendements des produits financiers.

Par exemple, si un événement de type environnemental, social ou de gouvernance se produit, il pourrait y avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement. La survenance d'un tel événement peut conduire à un remaniement de la stratégie de portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. En outre, l'impact probable des risques de durabilité peut affecter les émetteurs, et par conséquent le rendement des produits financiers, via plusieurs mécanismes, notamment :

- 1) une baisse des revenus;
- 2) des coûts plus élevés;
- 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs;
- 4) un coût du capital plus élevé;
- 5) des amendes ou risques réglementaires ;
- 6) des interdictions ou sanctions internationales.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que des risques de durabilité affectent les rendements des produits financiers va augmenter sur le long terme.

La gestion sous mandat de BNP Paribas Banque Privée intègre cette évaluation des risques dans son processus de sélection de produits, à côté de l'évaluation standard du rendement et des risques financiers.

Mandat ISR (Investissement Socialement Responsable) : un choix financier et durable

En choisissant le mandat MyMand@te 100% ISR², vous accordez une grande importance à l'environnement, au développement durable, à la bonne gouvernance des entreprises et au

¹ Environnementale, Sociale et de Gouvernance

² Option disponible pour les clients ayant un profil financier confirmé ou expérimenté, et ayant choisi d'investir sur le monde entier, en gestion active.

changement climatique. Vous considérez ces questions comme essentielles et vous souhaitez donner un sens à votre épargne. BNP Paribas Banque Privée vous accompagne en vous proposant une offre Investissement Socialement Responsable (ISR), qui vise à allier à la fois développement durable et performance financière tout en acceptant une éventuelle perte en capital.

Lors de la sélection des produits d'investissement, BNP Paribas Banque Privée prend explicitement en compte l'exclusion de certaines activités (politiques sectorielles détaillées sur le site Internet de BNP Paribas Banque Privée) et prend en compte, implicitement, les risques de durabilité via l'évaluation régulière du risque-rendement de chaque produit couvert.

Pour l'ensemble de son offre de produits et services, durables ou non, la gestion sous mandat de BNP Paribas Banque Privée déploie une notation de durabilité de son univers de sélection avec une méthodologie interne (voir méthodologie de notation durable en trèfle détaillée sur le site internet de BNP Paribas Banque Privée).

Cette méthodologie permet à la Gestion sous Mandat de BNP Paribas Banque Privée en tant qu'acteur des marchés financiers, d'évaluer le niveau des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance de ses investissements, car des risques de durabilité non gérés ou non atténués peuvent avoir un impact sur les rendements des produits financiers.

Par exemple, si un événement de type environnemental, social ou de gouvernance se produit, il pourrait y avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement. La survenance d'un tel événement peut conduire à un remaniement de la stratégie de portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. En outre, l'impact probable des risques de durabilité peut affecter les émetteurs, et par conséquent le rendement des produits financiers, via plusieurs mécanismes, notamment :

- 1) une baisse des revenus;
- 2) des coûts plus élevés;
- 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs;
- 4) un coût du capital plus élevé;
- 5) des amendes ou risques réglementaires.
- 6) des interdictions ou sanctions internationales.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que des risques de durabilité affectent les rendements des produits financiers va augmenter sur le long terme.

Pour son offre de mandat ISR, la gestion sous mandat de BNP Paribas Banque Privée intègre explicitement cette évaluation des risques dans son processus de sélection de produits, à côté de l'évaluation standard du rendement et des risques financiers. Le mandat ISR promeut les critères ESG et à ce titre, la construction du portefeuille est réalisée en respectant une note minimum de 5 trèfles selon la méthodologie interne de BNP Paribas Banque Privée (sur une échelle de 10 trèfles).

Pour plus d'informations , retrouver les politiques de prise en compte des caractéristiques ESG de BNP Paribas Banque Privée en cliquant sur le lien suivant :

<https://mabanqueprivée.bnpparibas/fr/informations/politiques>